

# **Economie politique, institutionnalisme et hétérodoxies**

**Un essai de généalogie conceptuelle de l'objet propre des  
hétérodoxies économiques**

**Document de travail provisoire – Mai 2009**

Nicolas Postel , Sandrine Rousseau et Richard Sobel  
(Clersé – UMR 8019 CNRS / Lille 1)

## **Introduction : Pour une économie politique institutionnaliste qui non seulement soit institutionnaliste, mais surtout reste... une économie politique**

Cet article part du Manifeste « *Vers une économie politique institutionnaliste* »<sup>1</sup> pour risquer d'articuler une série de remarques sur les rapports entre institutionnalisme et hétérodoxies. Avant d'explicitier les tenants et aboutissants de cette problématique et donc de clarifier la thèse qu'elle engage, il nous faut d'abord indiquer que le statut de notre contribution n'est pas stratégique mais théorique. Stratégiquement, nous adhérons sans réserve à la démarche d'Alain Caillé : travailler à l'unification des hétérodoxies économiques autour d'un dénominateur commun, l'institutionnalisme et ce pour faire pièce au rouleau compresseur du courant dominant. Il faut même savoir gré à Alain Caillé de son initiative et par-là même reconnaître que les démarches en ce sens sont fort minces, si ce n'est quelques récentes tentatives qui méritent d'être soulignées (Théret, 2000 ; Lavoie, 2005 ; Postel, 2007). Deux raisons à cela :

1. La première raison tient au fait les recherches hétérodoxes sont dispersées et souvent hétérogènes, voire hétéroclites. De fait, certaines ne proposent pour l'essentiel que des contributions précises sur de problèmes précis, sans remontée en généralité, discours toujours soupçonné d'être un peu creux et inutile. Pour elles, l'hétérodoxie se prouve en marchant et non en glosant. Cet anti-théoricisme, outre

---

<sup>1</sup> Ce texte (disponible sur le site de *La Revue du MAUSS permanente* sur celui de la revue *L'Economie Politique*) a été rédigé par Alain Caillé , avec le concours d'Olivier Favereau et Robert Boyer ; s'y sont associés José Luis Corragio, Peter Hall, Geoffrey Hodgson, Marx Humbert, Ahmet Insel, Michael Piore, Ronen Palan, Paul Singer, Bob Jessop, Jean-Louis Laville, Michel Lallement, Philippe Steiner, François Vatin.

qu'il est naïf d'un point de vue épistémologique <sup>2</sup>, s'avère contre-productif : « en face », il y a une théorie générale (elle se veut du reste la vraie et la seule), elle n'est pas toujours explicite dans les travaux orthodoxes, mais elle est bien là qui donne une unité à l'ensemble et renforce l'impression de scientificité par la possibilité d'une accumulation de connaissances homogènes sur fond d'un très solide camp de base (De Vroey, 2002). Vouloir donner une réponse de même niveau épistémologique – aussi imparfaite et critiquable soit cette réponse – que celui auquel se situe en son camp de base le paradigme dominant, c'est une démarche qu'il convient de mettre à l'actif du *Manifeste*.

2. La seconde raison à la difficulté d'un discours de théorie générale pour charpenter le camp de base des hétérodoxies. C'est tout simplement que certaines d'entre elles – Le marxisme, le post-keynésisme, voire la théorie de la régulation – donnent parfois l'impression qu'elles constituent déjà en elles-mêmes et pleinement une théorie générale alternative, voire un paradigme alternatif au paradigme néo-classique dominant. Sans doute, parmi les hétérodoxies, toutes n'ont pas la même ampleur théorique et n'ambitionnent pas une portée générale<sup>3</sup>. Quant à celles qui candidatent au rang de théorie générale, elles présentent toujours une difficulté à l'être effectivement et pleinement. Par exemple, l'approche post-keynésienne n'est qu'une macro-économie, tandis que l'école des conventions n'en a pas ; le marxisme reste plombé par l'ésotérisme de sa théorie de la valeur et fait peu de place au fondement monétaire de l'économie ; quant à la théorie de la régulation, elle peut être vue comme une syntaxe pratique qui met en musique des « intuitions » analytiques tirées de Marx et de Keynes. Nous n'avons bien sûr pas ici la place pour développer ces remarques. Quoi qu'il en soit, nous nous rangeons à l'idée qu'aucune en tant que telle ne peut candidater au rang de théorie générale de l'hétérodoxie.

C'est ce qui rend légitime la recherche d'un étage supérieur commun à l'ensemble des appartements hétérodoxes : la posture institutionnaliste qui les rassemble. Le *Manifeste* propose d'aller chercher l'élément fédérateur des hétérodoxies du côté de l'institutionnalisme, reprenant en cela une idée présente dans le débat depuis plusieurs années (Boyer, 1995 ; Théret, 2000 ; Postel, 2007). C'est pour nous une démarche juste mais limitée, un préalable nécessaire à condition de bien spécifier de qu'on entend par institution et le statut théorique qu'on leur confère ; pour autant, ce préalable n'est pas suffisant tant que la définition de l'économie n'est pas construite précisément.

Il s'agit donc ici de cerner les conditions à partir desquelles une perspective institutionnaliste en économie peut revendiquer le statut épistémologique de noyau dur fédérateur des différentes hétérodoxies<sup>4</sup> tout en conservant la colonne vertébrale théorique d'une Economie Politique, c'est-à-dire tout en n'en dissolvant pas le projet identitaire d'être une théorie du capitalisme (Marx), des économies monétaires de production (Keynes) ou des économies de marchés (Polanyi). En cela, il s'agit de pointer un risque majeur que nous

<sup>2</sup> Sauf à sombrer dans l'empirisme total, dont on sait le danger pour les sciences sociales qui doivent toujours pour se constituer comme telles, c'est-à-dire comme « sciences » de la « société », rompre avec les prénotions du monde social (Balibar, 1991).

<sup>3</sup> Le marxisme reste, et de loin, l'hétérodoxie qui se revendique la plus générale et se propose, ni plus ni moins, comme une théorie générale de l'homme et de la société, ce qu'aucune autre hétérodoxie n'ambitionne mais ce qui est bel et bien l'ambition du paradigme dominant (Lazear, 2000). De ce fait, l'économie marxiste occupe donc une place à part, car elle se revendique comme ayant un camp de base philosophique, anthropologique, sociologique et politique, certes critiquable mais tout à fait autonome.

<sup>4</sup> Les approches néo-marxistes, l'économie post-keynésienne, la théorie de la régulation, l'école des conventions, les institutionnalistes, les néo-autrichiens, les socio-économistes inductivistes, les polanyiens de l'économie sociale et solidaire, notamment. Nous excluons ici tout ce qui relève de la sociologie économique.

identifions au cœur de ce Manifeste et que l'on peut formuler en disant que la simple mobilisation de l'institutionnalisme est insuffisante pour unifier les hétérodoxies si cette posture méthodologique ne s'accompagne pas de point d'accord sur les institutions caractéristiques de l'économie étudiée. Quatre idées-forces, qui fonctionnent ensemble, sont défendues :

1. Une hétérodoxie épistémologiquement conséquente doit se refuser de parler d'un objet économique en général, sorti de toute situation social-historique, et d'en parler comme relevant d'une science autonome et universelle, la Science Economique.
2. Seule la forme capitaliste de l'économie constitue un objet social suffisamment autonomisé pour rendre possible une science sociale spécifique. Quelque soit leur diversité, on reconnaît les hétérodoxies véritables à ce qu'elles tiennent leur prétention cognitive dans les limites de l'investigation de cet objet et qu'elles produisent des concepts ajustés à cette ambition.
3. Cette ambition suppose un accord tacite sur deux points : l'économie est un « *process institutionnalisé* », l'acteur économique est d'emblée située dans des institutions.
4. Les points 2 et 3 permettent de se doter d'une représentation commune de l'économie sous forme d'un régime institutionnel stratifié. Une telle représentation amène les économistes institutionnalistes à rencontrer des objets-frontières, des objets hybrides, comme la relation salariale ou la monnaie, et sont du coup invitées à la collaboration interdisciplinaire. C'est sans doute le prix à payé pour tenir sur la réalité économique un discours pertinent et non ésotérique.

## **1. Les « hétérodoxies » relèvent-elles d'une théorie générale ?**

### **11. L'institutionnalisme, une incantation fourre-tout ?**

Le Manifeste est prudent : l'institutionnalisme est un point d'ancrage commun, rassembleur mais n'est pas une théorie générale qu'on pourrait mettre en face de la théorie néoclassique. L'institutionnalisme (Chavance, 2005) est un de ces mots qui à force d'être mobilisé à toutes les sauces finissent par ne plus rien vouloir dire. Il peut tout aussi bien désigner une partie de ce qui relève actuellement de l'hétérodoxie (le vieil institutionnalisme au sens de Veblen et Commons, aujourd'hui remobilisé positivement (Théret, 2003)) ou un avatar de la théorie néoclassique (Le néo-institutionnalisme ou économie des coûts de transaction de Williamson). Grosso modo, on serait institutionnaliste quand on mobiliserait des institutions pour expliquer l'origine, le fonctionnement et la transformation de tel ou tel phénomène économique. A la limite, tout le monde serait institutionnaliste en économie, ou en passe de le devenir. Le courant néoclassique ayant désormais – dit-il – intégrer les « institutions », leur potentiel critique et hétérodoxe a fini par être considérablement démonétisé. Il suffit de ne pas être trop regardant sur la façon dont on définit les institutions et surtout sur la façon dont on les mobilise.

Face à ce flou et à ces faux nez, risquons ceci : on peut tracer une ligne de démarcation entre une définition et un usage « orthodoxes » et une définition et un usage « hétérodoxes » des institutions en théorie économique. Pour les hétérodoxes, les institutions sont, au sens propre, institutantes et conditionnent<sup>5</sup> l'action. Sur ce point, l'hétérodoxie institutionnaliste

<sup>5</sup> Nous prenons bien soin de dire « conditionne » (c'est-à-dire : qui structure l'espace des possibles pour une action, sans aplatir l'acteur) et non pas « détermine » (c'est-à-dire : qui fait disparaître toute marge de liberté et donc vide de tout contenu la notion même d'acteur). L'institutionnalisme n'est donc pas un structuralisme, si

doit assumer pleinement une rupture épistémologique. Ce que n'osent pas forcément faire tous les économistes hétérodoxes, peu soucieux de se voir affublés de ce qualificatif d'« holistes » que leurs adversaires, promoteurs de cet « individualisme méthodologique » qu'ils tiennent pour l'alpha et l'oméga de la scientificité, leur attribuent maladroitement pour dénoncer ce qui est en fait une posture « structuraliste » ou, pour employer un langage plus audible dans la communauté des économistes, une posture « institutionnaliste » (Théret, 2003). A notre connaissance, bien peu de travaux ont essayé d'explicitier cette spécificité de la conception « hétérodoxe » des institutions (Une petite tentative dans (Hoang-Ngoc, 2002)).

Or, cette clarification conceptuelle est vitale pour l'hétérodoxie ; elle lui permettra de ne pas se laisser enfermer dans les questions des néoclassiques et de s'opposer à eux non pas en proposant d'autres réponses aux mêmes questions, mais d'abord et avant tout d'autres questions. Il faut sortir de l'injonction disciplinaire de l'axiomatique néo-classique : toute proposition doit être micro-fondée et lui opposer une injonction de même rang épistémologique, l'institution instituante, ou pour être provoquant : la recherche de fondement macro à la micro ! Soyons clairs : de même rang épistémologique signifie qu'il faut placer le débat thèse épistémique contre thèse épistémique<sup>6</sup>, et refuser que la thèse épistémique « néoclassique » se place en position d'avoir à demander des comptes théoriques à la thèse épistémique « hétérodoxe », sur le thème : « c'est bien gentils tout ça, mais sont vos fondements ? ». Bien sûr, c'est ce qui se passe quotidiennement sur le plan des rapports de force académique. Mais il faut défendre l'idée que la prééminence de celle-là sur celle-ci (et la disqualification académique de celle-ci par celle-là<sup>7</sup>) n'est que l'effet d'un rapport de forces (et d'une intériorisation de ce rapport de force par les dominés académiques) ; mais qu'elle n'est absolument pas légitime sur le plan épistémologique.

## **1.2. Le concept spécifique d'institution propre aux hétérodoxies.**

Pour donner une idée de ce déplacement de problématique, prenons deux exemples théoriques : la marchandise ou le salariat. Constitutives comme telles de l'institution moderne de l'économie en tant qu'économie capitaliste, ces catégories ne doivent pas être considérées comme les simples produits d'une interaction individuelle, comme si à chaque fois qu'il y avait transactions entre agents se trouvait ré-instituée...les institutions qui les qualifient comme agent-marchand, comme agent-salarié ou comme agent-capitaliste, comme si à chaque fois on faisait table rase des institutions et de la société. Leur explicitation doit s'émanciper de l'illusion constructiviste radicale propre à l'individualisme méthodologique auquel précisément échappe et le caractère à proprement parler instituant de ces deux institutions et le rapport social qu'elles mobilisent, actualisent et font fonctionner<sup>8</sup>.

La théorie néoclassique (et c'est particulièrement vrai de ses avatars contractualistes les plus récents, lesquels radicalisent – parfois jusqu'à l'absurde – le point de vue de

---

l'on entend par là le cadre de pensée en sciences humaines et sociales qui a fait de l'acteur le simple support de l'efficace des structures. Bien sûr, les grands auteurs de ce qu'on a appelé le structuralisme n'ont pas tant aplati le sujet et l'action que tenté de les problématiser différemment (Balibar, 1997).

<sup>6</sup> Par thèse épistémique, nous entendons une thèse délimitant une problématique et ouvrant un processus de connaissance.

<sup>7</sup> Nous posons cette domination comme un fait académique ; ce n'est pas le lieu ici de l'expliquer, notamment en articulant des explications internes (prééminence de l'axiomatique dans la définition de la scientificité et disqualification de l'histoire) et des explications externes (effets légitimant de la théorie néoclassique par rapport au capitalisme)

<sup>8</sup> En forme de boutade, il est temps de s'atteler à la tâche de rechercher les fondements macroéconomiques de la microéconomie (Hoang-Ngoc, 2001).

l'individualisme méthodologique (Cordonnier, 2000)) ne confère jamais explicitement<sup>9</sup> de caractère instituant aux institutions. Les institutions sont l'explanandum, et jamais l'explanans. Ce que dit l'hétérodoxie institutionnaliste, c'est qu'il faut distinguer l'efficace d'une institution (ex : le rapport salarial qui institue deux catégories asymétriques d'agents économiques) et la genèse d'une institution (ex : la violence des expropriations propre à « l'accumulation primitive »). Pour l'hétérodoxie, si les institutions ne sont pas les créations systématiques et contemporaines des agents dans leur action (c'est-à-dire des institutions « instituées »), elles ne tombent pas pour autant du ciel. Il y a une théorie de la genèse des institutions ; mais à la grande différence de l'orthodoxie, cette théorie n'est pas à proprement parler « économique »<sup>10</sup>, elle relève d'autres sciences sociales (l'histoire, les sciences politiques, l'anthropologie, etc.) et appelle donc une posture pluridisciplinaire. Avant d'y revenir, nous cherchons à donner un contenu concret à cette posture institutionnaliste en indiquant de quelles institutions parlent les hétérodoxes.

## **2. Quelles institutions ? Une économie monétaire et capitaliste de production**

Marc Lavoie (2005) signale une série d'oppositions hétérodoxie/orthodoxie à même de structurer l'hétérodoxie<sup>11</sup>. Tony Lawson (2007) cherche, selon une stratégie différente, à identifier une position ontologique propre à l'hétérodoxie et opposée à l'ontologie orthodoxe<sup>12</sup>. Le manifeste proposé par Alain Caillé propose une démarche proche de celle de Lawson : elle délimite les contours d'une épistémologie ou d'une méthodologie institutionnaliste. Modestement nous cherchons dans cette contribution à relier ces deux types de tentatives en soulignant qu'en partant des quelques points d'accord fondamentaux on débouche en effet sur une épistémologie institutionnaliste. Selon nous, des recherches hétérodoxes émergent trois points d'accord : notre économie est dominée par la production ; notre économie est capitaliste ; notre économie est monétaire.

### **2.1. Une économie de production contre une économie d'échange pure**

Paradoxalement, les premiers *hétérodoxes* sont sans doute les *classiques*<sup>13</sup>, en ce qu'ils saisissent parfaitement l'originalité et la logique du capitalisme sous ces deux angles : coordination marchande et division du travail – objets des deux premiers chapitres du premier livre de *La Richesse des nations*, l'ouvrage fondateur d'Adam Smith (1776). Cet apport se ressent particulièrement à travers deux grandes idées essentielles à la formation du paradigme hétérodoxe : l'efficacité du marché comme mode d'organisation de l'économie et la théorie de

<sup>9</sup> Nous ne revenons pas sur l'examen des présupposés institutionnels du cadre de pensée néoclassique (Postel, 2003)

<sup>10</sup> Nous reviendrons plus loin sur le jeu de mot permanent dans lequel nous engage la théorie néoclassique par son usage du terme « économique » ; pour une analyse épistémologique plus développée, cf. (Postel, Sobel, 2008) et, concernant plus spécifiquement Marx, cf. ; (Sobel, 2007).

<sup>11</sup> Il pointe quatre éléments qui définissent selon lui des points d'accords entre hétérodoxes : réalisme contre instrumentalisme, organicisme contre individualisme méthodologique, production contre échange, rationalité procédurale contre rationalité absolue.

<sup>12</sup> Il oppose ainsi une ontologie « sociale » propre à l'hétérodoxie et l'ontologie « individualiste et atomistique » qui caractériserait l'orthodoxie néoclassique.

<sup>13</sup> L'école classique désigne en économie les travaux des économistes principalement écossais de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la moitié du XIX<sup>e</sup> – Smith, Ricardo, Say, Mill et, avec nombres de nuances, Malthus.

la valeur travail. La première de ces deux idées est commune à l'ensemble des économistes. La seconde clive au contraire les économistes hétérodoxes et les économistes néoclassiques et signe, d'une certaine manière, la prééminence de l'entreprise sur le marché comme entité économique fondamentale.

La mise en évidence de l'efficacité informationnelle du marché est un acquis définitif de l'analyse économique, y compris pour les hétérodoxes. Marx considère le capitalisme comme un moment nécessaire de l'histoire, en raison du processus d'accumulation et de décuplement de la puissance productive qu'il met en œuvre, accumulation rendue indispensable aux capitalistes par l'existence d'une concurrence marchande. Keynes n'envisage à aucun moment qu'une puissance publique puisse se substituer à l'intuition et à l'esprit sanguin et avisé d'un entrepreneur qui reste le mieux à même de percevoir les opportunités de profit et doit ainsi guider l'économie sur la voie de la croissance. La critique que Smith adresse aux mercantilistes, en opposant les faibles capacités cognitives d'un souverain même éclairé au regard de la puissance informationnelle que représente le marché, capable de traduire n'importe quelle innovation technologique ou mouvement de la demande en modification des prix relatifs, s'impose aujourd'hui encore. La représentation de la manière dont les producteurs se trouvent contraints de suivre la demande et de répercuter dans leurs prix les gains de productivité que permet l'innovation est d'une certaine manière définitive<sup>14</sup>. En ce sens, bien sûr, les hétérodoxes ne sont pas opposés à l'utilisation du marché comme mode principal d'allocation des ressources. Mais ils s'entendent pour identifier, derrière le marché, l'institution à l'œuvre dans la formation de la valeur : l'entreprise.

C'est ce que montre la théorie de la valeur travail. Les classiques proposent ainsi une théorie de la formation des prix qui, bien qu'imparfaite, propose de relier les prix de marché à une autre sphère sociale : celle de la production. Tous leurs efforts (et en particulier bien sûr ceux de Ricardo) vont consister à établir un lien entre les prix de marché et ce qu'ils révèlent, à savoir les quantités de travail incorporées dans ces biens. Le marché est donc considéré comme le lieu de la manifestation d'une réalité matérielle et sociale invisible ailleurs, mais essentielle : c'est le travail qui donne leur valeur aux biens. Et à travers ce lien identifié entre travail et valeur, les classiques affirment la prééminence de la production sur l'échange : l'échange n'est d'une certaine manière que le révélateur du processus premier qu'est la production. C'est là un second acquis, propre au paradigme hétérodoxe, dans la mesure où la révolution marginaliste, aux origines du courant néoclassique, consiste précisément à abandonner cette théorie (il est vrai imparfaite) de la valeur travail pour lui substituer une théorie radicalement différente<sup>15</sup> : la théorie de la valeur utilité, fondée sur l'utilité individuelle subjective. Cette substitution de l'utilité individuelle au travail comme fondement de la valeur a de profondes conséquences en ce qu'elle conduit à rompre les liens qui unissent marché et sphère de la production. Sur le plan pratique comme sur le plan ontologique, cela signifie qu'avec la théorie néoclassique walrassienne, le marché est le seul organe définissant la valeur des biens par confrontation des subjectivités individuelles qui n'ont d'autre mesure possible que les mouvements de prix. Le marché devient le seul lien entre l'individu et tous les autres. Un lien que Walras symbolisera par le commissaire-priseur. De cette rupture, la théorie néoclassique, d'une certaine manière, ne se remettra pas, et elle sera incapable de

<sup>14</sup> On pense en particulier au célèbre texte sur la gravitation des prix de marché qui signe véritablement la force informative du marché.

<sup>15</sup> La révolution marginaliste (menée par Jevons, Menger et Walras) consiste à introduire le calcul à la marge dans la représentation de la prise de décision des acteurs. Ainsi elle semble permettre de disposer d'une théorie du mouvement des individus liée à leur gain ou perte d'utilité, premier pas d'une approche de l'économie conforme au modèle épistémologique de la physique mécanique.

formuler une théorie formellement juste de la formation des prix d'équilibre jusqu'au constat d'échec établi séparément par Mantel, Debreu et Sonnenschein au début des années 1970<sup>16</sup>.

Cette hypothèse reliant la valeur des biens aux modalités de la production distingue économie de production et économie d'échange. Elle est indispensable pour prendre en compte la dimension proprement sociale et collective du processus économique : l'ancrage collectif du processus économique procède du fait que nos économies sont des économies de production<sup>17</sup>. Cette dimension est bien sûr absente du paradigme néoclassique qui, précisément, ne peut plus envisager le collectif qu'en dehors de l'économie.

## 2.2. Une économie capitaliste et non une économie de marché

Après la distinction économie de production/économie d'échange, la deuxième grande distinction tient à l'opposition conceptuelle entre économie de marché (ce qu'auraient dit les classiques) et économie capitaliste. Cette distinction est l'apport analytique essentiel de Marx. On sait la parenté d'analyse entre Marx et les classiques pour ce qui concerne le fonctionnement concret du système économique. L'apport de Marx se situe donc moins dans l'analyse fonctionnelle que dans la compréhension institutionnelle et sociale du phénomène qui lui permet d'inventer une posture antinaturaliste.

Marx établit le premier, à partir de son étude des deux circuits de l'argent (Marx, 1867, livre I, 2<sup>e</sup> section), l'illusion du travail marchandise et son rôle central dans notre mode de production. Le fait de considérer le travail – au sens d'usage d'une force de travail – comme faisant l'objet d'un marché apparaît en effet dans la théorie marxiste comme une fiction nécessaire, puisque seule cette fiction permet l'existence d'une plus-value et l'accumulation du capital productif. Cette marchandisation artificielle du travail est à la base de la théorie de l'exploitation que Marx présente à travers la notion de plus-value, théorie qui demeure la seule analyse solide de la notion d'exploitation. Le « travail » est payé à son prix, sans vol ni dissimulation, mais ce qu'il produit en plus de son coût (d'un montant égal au coût de reproduction du travailleur : subsistance, logement...) se trouve appartenir au propriétaire par le fait du rapport salarial. L'exploitation n'est donc pas le fait d'un rapport interindividuel qui opposerait des personnes moralement critiquables. Elle est au contraire un processus systémique et général qui s'impose à chaque travailleur, mais aussi à chaque capitaliste désireux de le rester et contraint, pour ce faire, de rechercher comme ses concurrents des gains de productivité en accumulant du capital et en maintenant minimale la rémunération du travail.

Les hétérodoxes partagent tous cette analyse de l'exploitation conçue par Marx. Elle donne un sens précis à la loi d'airain des salaires formulée par Ricardo. Surtout, on la retrouve au centre de la représentation keynésienne et de son appréhension de la relation salariale, rendue déséquilibrée par le fait que le volume de travail demandé fixe unilatéralement le volume d'emploi, quelle que soit l'offre de travail disponible. Comme le remarque Jean Cartelier (1995), le salariat est bien vu par Keynes comme la variable d'ajustement des décisions capitalistes.

<sup>16</sup> Le théorème dit de Sonnenschein (1972) met un terme à la recherche d'une théorie de la formation des prix d'équilibre dans une optique walrassienne. Il établit notamment que les propriétés des fonctions de demande individuelles ne sont pas additives et sont donc non transférables aux fonctions de demande globale. D'une certaine manière, la théorie est piégée par la nature indépassablement individuelle de la valeur.

<sup>17</sup> Bien sûr, la théorie de la valeur travail de Ricardo est imparfaite. Les travaux des économistes néoricardiens à partir des intuitions de Sraffa, ou bien encore la théorie du *mark-up* chère aux postkeynésiens est un progrès. Mais ces théories ont en commun de maintenir le lien entre prix et production – pour une comparaison des différentes théories des prix, voir M. Lavoie (2005).

Notre système de production est capitaliste, c'est-à-dire marqué par la primauté du capital sur le travail, primauté qui se joue au sein du « rapport salarial » marquant la forme exacte de l'exploitation de la force de travail. Sous cette définition large, il existe de nombreuses formes, plus ou moins dures socialement, de capitalisme. Cette diversité du capitalisme, dans le temps et dans l'espace, est un des objets des analyses hétérodoxes. On voit poindre, sous cette question, celle des institutions du capitalisme et de leurs évolutions et mutations. Ainsi, engranger l'apport des analyses de Marx ne nous conduit pas, à l'évidence, à considérer le capitalisme comme une forme pure à l'histoire déterminée. C'est un cadre conceptuel opératoire dans lequel, au contraire, on peut poser la question de l'histoire et des déterminations spatiales des différentes formes que prend le mode de production que nous étudions. Les approches hétérodoxes étudient le capitalisme. Et on n'analyse pas le capitalisme sans emprunter, consciemment ou non, aux analyses de Marx. C'est un deuxième point d'opposition de l'hétérodoxie au *mainstream*, qui explique prioritairement le chômage par une activation insuffisante des mécanismes « naturels » du marché du travail. Dans une optique microéconomique néoclassique en effet, les individus sont conçus comme étant déliés de toute appartenance sociale et *a fortiori* de toute appartenance de classe. Les rapports d'échange sont considérés comme fondés sur l'égalité absolue, et non formelle, des échangistes et ne sont reliés à aucune détermination sociale.

### **2.3. Une économie monétaire et non une économie réelle**

Le troisième point d'accord tient à la nature monétaire de l'objet étudié. C'est là que se situe le grand apport de Keynes (1936). Les hétérodoxes dénoncent le caractère fallacieux de la loi de Say<sup>18</sup>, et cela en raison de la nature monétaire de l'économie. L'attachement des hétérodoxes aux grands principes de la théorie de la demande effective est sans doute à géométrie variable. Il n'en reste pas moins que l'unique explication analytiquement solide de l'existence du chômage involontaire est bien celle de Keynes. Or, pour parvenir à expliquer que la variation du volume de l'emploi dépend non pas des modifications de l'offre des salariés sur le marché du travail, mais des modifications puis de l'insuffisance de l'offre mise en œuvre par les entreprises sur le marché des biens et services, il faut introduire une contrainte macroéconomique de débouché, ce qui ne peut se faire que par l'introduction de la monnaie. C'est en effet en raison de la nature monétaire de l'économie que, d'une part, les ménages peuvent ne pas dépenser tout leur revenu en biens et services et conserver la part non consommée sous forme liquide jusqu'à ce que le taux d'intérêt leur paraisse suffisamment haut pour prendre le risque de s'en séparer temporairement, et que, d'autre part, les entreprises voient leurs projets d'investissement conditionnés par l'obtention d'un prêt monétaire à un taux suffisamment bas. La possibilité de conserver de la valeur sous forme liquide et le rôle que joue cette possibilité dans le financement et la réalisation des investissements réels invalident l'hypothèse classique selon laquelle la monnaie n'est qu'un

---

<sup>18</sup> La loi de Say synthétise la logique macroéconomique classique supposant le caractère autorégulateur du marché. Elle suppose que, compte tenu du fait que « les produits s'échangent contre des produits », les revenus distribués à l'occasion de la production sont entièrement dépensés en achat de biens et services assurant donc une demande globale égale à l'offre produite. Cette tautologie repose très subtilement sur le fait que la part des revenus non consommés par les ménages est non pas « stockée », mais placée sur un hypothétique marché de fonds prêtables sur lequel s'échangent des biens d'investissement contre l'épargne des ménages. Lorsque l'épargne se trouve augmentée (que les ménages consomment moins), alors il y a abondance de l'offre de fonds prêtables, et il devient plus facile de financer l'achat de biens d'investissement : le prix qui équilibre l'offre et la demande de fonds prêtables est le taux d'intérêt, qui sert donc de variable d'ajustement entre consommation de biens et de services et investissement dans des biens de production.

voile recouvrant l'économie « réelle » (ou matérielle), voile dont on pourrait faire abstraction. La connexion entre sphère monétaire et sphère réelle se noue dans la théorie keynésienne du taux d'intérêt et rend impossible toute démarche scientifique qui ferait abstraction de la nature monétaire de nos économies<sup>19</sup>. C'est là un point de rupture essentiel avec la théorie classique.

Cette rupture n'implique pas de rejeter l'ensemble de la théorie classique, mais de lui adjoindre une théorie de l'offre et de la demande globales qu'elle ne possède pas. Dans l'esprit de Keynes, il s'agit donc davantage d'un dépassement permettant de généraliser la théorie économique en la rendant applicable aux situations de déséquilibre global impensables dans le cadre classique. Dans l'optique keynésienne, le principe de l'efficacité du marché et la théorie de la valeur travail restent applicables. Mais la surproduction est possible et l'accès à l'emploi est déterminé par la décision des entrepreneurs. Ceux-ci investissent et déterminent le degré d'utilisation de leurs capacités productives en fonction de leur anticipation de l'avenir, d'une part, et des possibilités de financement que leur offrent les détenteurs de capital d'autre part. Autrement dit, les travailleurs voient leurs possibilités d'accès à l'emploi contraintes par les exigences de rendement des détenteurs de capitaux.

Il existe donc bien une représentation hétérodoxe de l'économie comme système qui synthétise les apports classique, marxiste et keynésien et peut se prévaloir d'une histoire et d'une logique lui permettant de s'identifier, non plus en négatif comme opposée à la représentation orthodoxe en termes d'économie d'échange pure, mais comme une représentation alternative en termes d'économie monétaire et capitaliste de production<sup>20</sup>.

### **3. Une commune définition de l'économie et de l'acteur**

L'identification d'un objet d'étude commun est un point essentiel dans la constitution d'un paradigme. Les hétérodoxes parlent de la même chose, et c'est déjà un point extrêmement positif. Mais, au-delà l'existence d'une communauté d'esprit théorique, l'hétérodoxie repose sur un arrière-plan commun que l'on peut qualifier, avec T. Lawson (2005), d'ontologie. Plutôt que de présenter cette ontologie indépendamment de l'objet d'étude auquel elle s'applique, nous suggérons que la manière dont l'objet de recherche est identifié dans la première partie esquisse le fond institutionnaliste de l'ontologie hétérodoxe.

#### **3.1. Une économie institutionnalisée**

La question de l'unité méthodologique porte souvent sur les techniques de recherche utilisées. Ce n'est sans doute pas la bonne entrée pour distinguer l'originalité et la cohérence du paradigme hétérodoxe. Les recherches hétérodoxes sont en effet sur ce point aussi diverses que les recherches standard, tant du point de vue de leur soubassement empirique (formes d'utilisation de l'approche économétrique, types de test, etc.) que du mode de discours qu'elles adoptent (modélisation mathématique, monographie, analyse historique ou

---

<sup>19</sup> Les écoles classiques et la plupart des auteurs néoclassiques souscrivent au principe de la « dichotomie entre sphère réelle et sphère monétaire » qui suppose l'existence d'une réalité matérielle des flux économiques indépendamment de l'apparence monétaire qu'ils peuvent revêtir. Cette dichotomie suppose la possibilité d'une analyse logique de l'organisation des flux économiques faisant abstraction de la monnaie. Cette abstraction n'est pas possible si on considère que le fait même que les flux économiques soient monétaires a des répercussions sur leur contenu matériel (que, par exemple, le plus ou moins grand attachement des ménages à la liquidité détermine les possibilités de financement de l'investissement réel).

<sup>20</sup> On ne peut que s'excuser ici de n'avoir pas davantage accordé d'attention aux hétérodoxies autrichiennes, et en particulier aux apports de Schumpeter qui trouveraient facilement leur place dans une telle représentation de l'économie. Les rapports avec l'approche hayékienne sont plus distendus, étant donné l'adhésion des autrichiens à la théorie de la valeur utilité et à la loi de Say.

philosophique...). Même la question de la formalisation mathématique est trompeuse dans la mesure où, à des niveaux différents, il existe des modèles standards et des modèles parfaitement hétérodoxes (comme le modèle kaleckien). Certes, les hétérodoxes n'établissent pas au niveau microéconomique les relations de causalité systématiques permettant la formalisation, ils ne le font qu'au niveau macroéconomique (c'est-à-dire au dessus et malgré la liberté d'action et non pas en décrivant les conséquences causales de cette liberté). Mais c'est là une autre question, que l'on perd beaucoup à mélanger avec celle de la formalisation mathématique<sup>21</sup>. Il est plus fécond de comparer l'objet d'étude de la théorie néoclassique tel que le présente Walras (1874) à l'objet d'étude hétérodoxe.

Le cadre d'analyse walrassien est au fondement de la représentation néoclassique de l'économie, il synthétise une définition fondée sur un principe abstrait d'échange et de rationalité individuelle désormais bien connu. Ce cadre repose sur deux piliers : le marché et l'individu rationnel. Le cadre marchand se résume d'une certaine manière en trois grandes hypothèses : la concurrence pure et parfaite, l'hypothèse qualifiée depuis de « nomenclature » (Benetti, Cartelier, 1980) et le principe des dotations initiales. Prises ensemble, elles assurent que l'individu dispose d'une connaissance parfaite des objets d'échange, que la détermination du prix des biens est parfaitement indépendante de son comportement personnel et qu'il peut calculer la valeur de ce qu'il apporte à l'échange. Ce cadre marchand nous assure finalement, par construction, de la pureté de l'objet d'étude : aucune autre variable que les mouvements de prix ne peut affecter les propositions d'offre et de demande des agents. Or, les mouvements de prix ne sont eux-mêmes que la résultante des écarts entre offre et demande globales sur chacun des marchés. Autrement dit, Walras construit un cadre permettant d'établir une parfaite bijection entre les désirs subjectifs des agents, déterminés seuls, et les mouvements de prix. Chacun des individus est seul face au marché, libéré des autres, parfaitement autonome. En ce sens, cette représentation peut être qualifiée d'atomistique, puisque chacun des individus est conçu comme une entité parfaitement indépendante des autres, reliée aux autres uniquement par la machine marchande<sup>22</sup>. Walras, dans sa manière de poser de problème, emprunte une démarche identique à celle des physiciens. Après avoir défini l'objet de l'économie, la rareté, il construit un cadre expérimental, le marché walrassien, dans lequel la réalité est « simplifiée » de manière à pouvoir établir les causalités fondamentales et exprimer une loi. Walras emprunte ce faisant la démarche décrite par Galilée dans la *discussion sur les deux plus anciens systèmes du monde*. Il isole et étudie ce que Smith et Ricardo avaient repéré sans véritablement l'extraire de sa gangue sociale-historique (puisque'ils s'intéressaient, eux, à la production) : le principe de l'échange entre individus rationnels. Ce que Walras cherche à démontrer c'est qu'un mouvement global résulte nécessairement de ce processus d'échange généralisé. Ce processus nécessaire et systématique prend la forme d'une régularité descriptible par une loi : la loi de l'offre et de la demande. Une loi qui n'est ni morale ni juridique, mais qui est simplement là pour désigner une causalité nécessaire, atemporelle,

---

<sup>21</sup> Cette opposition entre approche mathématique (supposée néoclassique (De Vroey, 2002)) et approche littéraire (supposée hétérodoxe) a rebondi de la manière la plus désastreuse qui soit en France au moment du mouvement contre l'autisme dans l'enseignement de l'économie. Que ce soit par malveillance ou maladresse, ce mouvement a été analysé comme un mouvement contre la formalisation et les mathématiques, alors qu'il était simplement un mouvement réclamant une plus forte connexion entre les modèles et la réalité, c'est-à-dire un plus profond respect du principe épistémologique de la vérification des hypothèses ou des conclusions. On peut légitimement penser que l'hétérodoxie est, sur ce point, très en avance en raison précisément de l'identification d'un objet commun largement identifié empiriquement.

<sup>22</sup> Rappelons de plus que, chez Walras, les individus n'échangent pas réellement. Leur rencontre physique, lors de la transmission des biens, est renvoyée en dehors de l'analyse, après que les prix d'équilibre ont été établis. Or, pour que ceux-ci s'établissent, il faut précisément qu'il n'y ait pas d'échange hors équilibre, autrement dit aucune transaction ne se produit durant le processus qui est analysé : le moment de l'échange est en dehors de l'économie...

valable en tout temps et en tout lieu. Une loi qui s'applique dès lors que l'on identifie en théorie une économie d'échange pure.

Cette stratégie théorique a cependant échoué dans l'objectif qu'elle s'était fixé puisque, comme nous l'avons vu, elle ne permet pas de penser la formation des prix d'équilibre. Du coup, le « camp de base » walrassien a été largement amendé. La nouvelle inflexion de la microéconomie a consisté à étudier davantage de situations d'échange bilatéral, en face à face. Or cette nouvelle microéconomie a fait resurgir la nécessité des règles collectives et la question de la confiance : la possibilité même de l'échange suppose en effet que les individus partagent une même vision de l'avenir et s'accordent sur la qualité des produits et le respect des règles de la transaction. Autrement dit, comme le souligne Kenneth Arrow, « *l'incapacité du marché à prémunir les individus contre l'incertitude a conduit à la création de nombreuses institutions sociales dans lesquelles les caractéristiques habituelles du marché sont, dans une certaine mesure, contredites. La profession médicale n'est qu'un exemple, même extrême, parmi d'autres* » [Arrow, 1963, p. 41]. Ou bien encore : « *Des contrôles non marchands, qu'ils soient internalisés comme les principes moraux ou imposés de l'extérieur, sont, jusqu'à un certain point, nécessaires pour assurer l'efficacité économique* » [Arrow, 1968, p. 105].

Ce constat est assez banal pour le non-économiste. Il est destructeur pour l'économiste walrassien dans la mesure où, précisément, Walras cherchait à montrer que, en économie, le marché nous libérait de l'institution sociale. Dès lors, postuler l'existence de règles permettant le bon déroulement de l'échange conduit à dénaturer le cadre walrassien. Cet aménagement donne un style quelque peu baroque à la théorie néoclassique : l'effort d'ascétisme institutionnel de Walras, cherchant à identifier un mécanisme institutionnel – le marché en concurrence pure et parfaite à même de libérer les *Homo œconomicus* de leur rapport à l'autre –, se délite entièrement par surabondance de rajouts institutionnels fonctionnels<sup>23</sup>. Dès lors, l'effort d'abstraction visant à identifier une économie pure indépendante des circonstances historiques tourne entièrement à vide. Autrement dit, le principe même de l'institution constitue un obstacle épistémologique pour le paradigme néoclassique.

Par contraste, l'objet des théories hétérodoxes est d'emblée historiquement situé et volontairement réaliste. Il ne se situe pas au plan de l'économie pure, mais au plan pratique d'une compréhension des relations économiques situées dans un temps et un lieu donnés. La recherche théorique hétérodoxe ne cherche pas à identifier des invariants, des lois générales abstraites, mais des relations causales et des mécanismes suspendus à la présence d'institutions mouvantes et temporaires. Cette prudence théorique, et cette relative humilité de l'hétérodoxie assumant le caractère « situé » de leur objet d'étude, peut apparaître comme une faiblesse si l'on donne crédit à l'analyse néoclassique de succès dans l'identification de lois générales valables en tout temps et en tout lieu, sur le modèle des lois de la physique. Mais ce n'est plus le cas dès lors que l'on acte l'absence de telles lois en économie. Une des conséquences du relatif échec de l'application du modèle épistémologique des sciences dures aux objets économiques et sociaux, caractérisés par la contingence, est de légitimer une approche plus appliquée des phénomènes permettant de saisir leur dimension institutionnelle. Les résultats récents des sciences économiques valident donc, d'une certaine manière, la posture hétérodoxe. Cette posture ne se traduit pas par le rejet de la théorisation, mais par la recherche d'une théorisation dont le degré de validité est délimité par les frontières spatio-temporelles de l'objet d'étude. D'une certaine manière, l'accord des hétérodoxes sur l'élément invariant est le suivant : il existe toujours un arrière-plan institutionnel à l'économie, qui ne peut pas se désencaster, et cet arrière-plan est mouvant, y compris sous l'effet des processus et des actions économiques.

<sup>23</sup> Nous avons défendu ce point de vue dans N. Postel [2007b]. Il s'appuie sur l'analyse du marché walrassien par A. Berthoud [1988]

C'est ce que l'on peut identifier comme la posture institutionnaliste commune à l'ensemble des hétérodoxies. Ainsi, au-delà de leur communauté d'objet, les hétérodoxes partagent une conception institutionnelle de l'économie qui forme un positionnement épistémologique commun. Ce positionnement méthodologique, négligé à la suite de la querelle des méthodes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au profit d'une posture analytique pure, apparaît aujourd'hui tout à fait pertinent alors que l'approche analytique bute sur la notion d'institution depuis l'échec du programme walrassien. Mais pour apparaître davantage, cette cohérence épistémologique doit mobiliser une définition commune de l'économie.

### 3.2. L'économie comme un process institutionnalisé

Les économistes marxistes, keynésiens ou classiques reconnaissent tous, à des degrés divers, le rôle central des institutions. Ce fait est évidemment clair dans la thématique keynésienne dans laquelle la notion d'institution, notamment d'institution financière, est centrale<sup>24</sup>. Cela paraît également assez évident dans la thématique marxiste, pour peu que l'on reconnaisse le rapport salarial comme une institution. C'est moins clair dans la perspective classique, au sens où les classiques ont les premiers chercher à établir en économie l'existence de régularités d'ordre naturel, et ce, en particulier, en ce qui concerne la loi de l'offre et de la demande au fondement de l'expression smithienne de la « main invisible ». Pourtant, lorsqu'Adam Smith raisonne sur le prix « naturel » des produits (Smith, 1776, chap. VII), il se réfère à une situation socio-économique précise. Le prix naturel renvoie à la rémunération moyenne, à un moment donné et dans un lieu donné, des rentiers, des capitalistes et des travailleurs<sup>25</sup>. Naturel est ainsi à entendre comme « habituel » ou bien encore comme « normal compte tenu des conditions de la production »... autrement dit, le prix « naturel » est de toute évidence un prix « institutionnel ». De même, lorsque Ricardo (1817) raisonne autour du principe de seuil de subsistance, il insiste précisément sur la dimension institutionnelle et donc variable de ce niveau. La théorie de la rente est, une fois encore, le fruit d'un dispositif institutionnel particulier. David Hume lui-même, qui fait la jonction entre univers mercantiliste et classique et sera admiré par Keynes, souligne dans son texte sur l'argent la dimension institutionnelle de la théorie quantitative de la monnaie. Pour ces grands auteurs, l'économie est évidemment institutionnalisée et marquée par l'existence de références, de représentations, de repères sociaux non marchands.

Les institutions sont donc au cœur des recherches hétérodoxes, mais ce fait est assez largement laissé dans l'ombre, comme une évidence inutile à rappeler. Il entraîne pourtant une conception de l'économie différente de la posture analytique de Walras. Pour le comprendre, la très traditionnelle opposition de Karl Polanyi entre économie formelle et économie substantive est précieuse. Dans « The economic fallacy », le premier chapitre de *The Livelihood of Man*<sup>26</sup>, K. Polanyi définit la notion d'économie à partir de son ambivalence : « Toute tentative d'appréciation de la place de l'économie dans une société devrait partir du

<sup>24</sup> Keynes déploie beaucoup d'efforts pour faire apparaître que, même dans le plus pur des marchés – le marché financier –, il existe des conventions qui forment l'arrière-plan cognitif commun à partir duquel les prix relatifs peuvent être déterminés (Postel, 2007a).

<sup>25</sup> « Il y a dans chaque société ou canton un taux moyen ou ordinaire pour les profits. [...] Il y a aussi un taux moyen ou ordinaire pour les fermages. On peut appeler ce taux moyen ou ordinaire le taux naturel du salaire, du profit et du fermage, pour le temps et le lieu dans lesquels ce taux domine communément. Lorsque le prix d'une marchandise n'est ni plus ni moins ce qu'il faut payer suivant leurs taux naturels et le fermage de la terre et les salaires du travail, et les profits du capital [...] cette marchandise est vendue à ce que l'on peut appeler son prix naturel » (Smith, 1976, chap. 7).

<sup>26</sup> Nous suivons la traduction d'Antoine Deville dans le *Bulletin du MAUSS* [Polanyi, 1986]. Voir aussi le n° 29 de *La Revue du MAUSS semestrielle*, « Avec Karl Polanyi, contre la société du tout-marchand », 1<sup>er</sup> semestre 2007.

simple constat que le terme “économique” que l’on utilise couramment pour désigner un certain type d’activité humaine est un composé de sens distincts. [...] Le premier sens, le sens formel, provient du caractère logique de la relation des moyens aux fins, comme dans les termes *economizing* ou *economical*<sup>27</sup> ; la définition économique par la rareté provient de ce sens formel. Le second sens, ou sens substantif, ne fait que souligner ce fait élémentaire que les hommes, tout comme les autres êtres vivants, ne peuvent vivre un certain temps sans un environnement naturel qui leur fournit leur moyen de subsistance ; on trouve ici l’origine de la définition substantive de l’“économique”. Ces deux sens, le sens formel et le sens substantif, n’ont rien de commun. [...] Le sens substantif provient de ce que l’homme est manifestement dépendant de la nature et des autres hommes pour son existence matérielle. Il subsiste en vertu d’une interaction institutionnalisée entre lui-même et son environnement naturel. »

L’approche néoclassique se range derrière l’approche formelle, exprimée notamment par Lionel Robbins<sup>28</sup> (1935). On sait que la définition de L. Robbins est flexible au point de permettre la colonisation des autres sciences humaines comme la sociologie (Becker) ou le droit (Posner et le courant *law and economics*). Cette définition embrasse en effet plusieurs champs de la vie humaine sans rapport avec l’économique (les relations familiales ou amoureuses, les addictions diverses, les règles du code de la route ou de la responsabilité civile...), mais laisse de côté de nombreux aspects de ce champ (on connaît les difficultés du paradigme néoclassique à appréhender la protection sociale, l’investissement au travail, les déterminants salariaux, le phénomène syndical...). La définition standard des sciences économiques est donc finalement inappropriée pour décrire ce que le courant hétérodoxe étudie.

Au contraire, dans le sens dit « substantif » ou encore « matériel », l’économie désigne un certain domaine de la vie sociale en général, un ensemble circonscrit de pratiques, de règles et d’institutions dont l’objet est la production, la distribution et la consommation des valeurs d’usage, biens ou services, nécessaires à la vie individuelle et collective. La définition « substantive » de K. Polanyi est bien sûr imparfaite<sup>29</sup>. Mais elle met l’accent sur l’essentiel : « L’économie est un procès institutionnalisé d’interaction entre l’homme et son environnement qui se traduit par la fourniture continue des moyens matériels permettant la satisfaction des besoins » (Polanyi, 1957, p. 242). On peut donc y trouver un appui très solide pour une définition de l’économie commune aux hétérodoxes et distincte de l’approche néoclassique. Une définition qui permet l’analyse des institutions, la compréhension de leur fonctionnement, et qui accueille naturellement l’étude de l’agencement institutionnel particulier que forme « l’économie de production monétaire et capitaliste ». L’objet d’étude identifié dans la première partie devient ainsi un sous-ensemble de la définition générale polanyienne, sous-ensemble rendu essentiel par la solidité temporelle et l’extension géographique du capitalisme<sup>30</sup>.

Voici donc balisé le champ de l’hétérodoxie. Face à la question qui est adressée aux économistes, « comment satisfaire nos besoins ? », il existe deux réponses organisées :

<sup>27</sup> Dans sa traduction, Antoine Deville conserve les termes anglais car, selon lui, l’équivalent français ne peut rendre aussi parfaitement le sens précis de ces deux termes.

<sup>28</sup> « L’économie est la science qui étudie le comportement humain en tant que relation entre les fins et les moyens rares à usages alternatifs. »

<sup>29</sup> Pour une discussion serrée de cette définition substantive, voir A. Caillé (2005) ainsi que N. Postel et R. Sobel (2007).

<sup>30</sup> On pourrait objecter que cette définition enferme trop le travail de l’économiste dans la description du système et ne permet donc plus l’utopie consistant à en envisager un autre. Il faut toutefois reconnaître que l’on ne peut proposer de transformation sociale qu’en partant d’une forme existante, et que la connaissance de cette forme est en quelque sorte un préalable à l’utopie ou simplement à la volonté de transformation sociale. C’est sans doute là une différence entre le travail de l’économiste et celui du philosophe.

- la réponse formelle de la théorie néoclassique qui suppose l'existence d'un mécanisme de marché autorégulateur permettant de régler en même temps la question de l'identification des besoins, celle de la production efficace et celle de la distribution ;
- la réponse « substantive » qui cherche plus modestement, à partir de la compréhension de la manière dont fonctionne le système économique, à lister les possibilités que l'on aurait de le faire fonctionner mieux selon une série de critères appartenant au politique (plus justement, plus efficacement, plus écologiquement...).

### **3.3. Une théorie « procédurale » de la rationalité**

On peut assez aisément identifier deux points d'accords entre hétérodoxes sur la question de la rationalité : 1° les acteurs tirent leur décision rationnelle d'une bonne connaissance de la situation d'action ; 2° dans cette activité cognitive, les acteurs sont guidés par les institutions collectives. Ces deux points sont bien synthétisés par la théorie de la rationalité procédurale d'Herbert Simon qui forme, pour cette raison, un point de ralliement simple pour l'ensemble des hétérodoxes.

Le rapport entre les théories de Keynes et Simon est clair. Simon souligne d'ailleurs, quoique furtivement et tardivement : « Seule la peur de commettre un énorme anachronisme me retient d'affirmer que Keynes est le véritable instigateur de l'économie de la rationalité limitée » (Simon, 1997, p. 16). Keynes a en effet très tôt proposé, dans son *Treatise on Probability* (1921), une véritable théorie de la rationalité fondée sur le constat du caractère irréductible de l'incertitude dans un environnement humain. Il y indique en particulier que la décision rationnelle naît de trois qualités liées : la logique, la connaissance empirique et l'intuition. La logique est indispensable à l'élaboration de tout raisonnement sensé. Mais cette logique ne sert à rien à un individu incapable d'identifier dans une situation d'action présente les informations disponibles et, surtout, incapable d'utiliser ces informations pour établir des connexions logiques avec le monde à venir. Or le repérage pratique d'une situation et l'identification des connexions logiques avec l'avenir ne s'apprennent que par l'expérience et l'expertise. Un expert en météorologie est davantage capable que l'homme de la rue d'identifier dans le ciel présent, sur la base de la forme des nuages, de l'orientation du vent et de l'endroit où il se trouve, les caractéristiques du ciel futur. C'est là une expertise qui finit par lui donner une bonne intuition de l'avenir à partir de peu d'informations<sup>31</sup>. Herbert Simon, sans qu'il emprunte aucunement ses convictions à Keynes<sup>32</sup>, dont il ne connaît sans doute pas les premiers écrits, élabore depuis l'après-guerre une théorie de la rationalité qui reprend le même argumentaire et qu'il qualifie de rationalité « procédurale » à partir de 1972. Cette conception de la rationalité est en opposition frontale avec la théorie standard en ce qu'elle met en avant non pas le résultat de la délibération de l'acteur (rationalité substantielle), mais au contraire la procédure suivie, c'est-à-dire la démarche cognitive consistant à recueillir et à exploiter au mieux les informations disponibles.

Dans cette collecte d'informations, l'agent simonien mobilise les institutions collectives qui l'aident à faire son choix. La rationalité procédurale, précise H. Simon, est donc à l'interface du raisonnement individuel et de l'insertion collective. L'agent tire sa rationalité de ses capacités déductives et pratiques... mais aussi de l'accumulation de savoirs dans la société et les règles qui l'entourent. L'agent hétérodoxe est donc inséré dans des institutions dont il est en partie dépendant dans sa manière de juger de l'avenir.

<sup>31</sup> On notera d'ailleurs que cette expertise savante peut être acquise, dans certains cas, par des individus n'ayant reçu aucune formation scientifique (qui ne disposent donc pas d'une théorie expliquant la causalité), mais ayant une longue pratique du terrain.

<sup>32</sup> Nous avons défendu dans un autre article la proximité des positions de Keynes et de Simon sur la rationalité, mais aussi sur le rôle et la forme des institutions (Postel, 2007a).

C'est là une distinction nette avec l'approche néoclassique. Dans l'univers néoclassique, le cadre walrassien très instrumentalisé est cohérent avec la rationalité très stylisée de l'agent maximisateur. La rationalité individuelle peut être rabattue sur une simple opération logique (être rationnel se réduisant à être transitif) parce que les questions de coordination interpersonnelle (qui passent par la définition des biens, de l'avenir, par le rapport à l'autre...) sont supposées être toutes prises en charge par le cadre marchand (hypothèses de nomenclature non seulement qualitative mais également temporelle et spatiale) et le système des prix. L'agent néoclassique n'est donc pas conçu comme étant compétent pour agir dans un monde contingent, mouvant et plus généralement « humain ». Il est précisément conçu comme étant « hors société », sans conscience sociale, sans la moindre connaissance de l'altérité (Postel, 2003).

À l'inverse, l'hétérodoxie pense d'emblée l'individu rationnel comme un individu agissant dans des institutions. Elle ne passe pas par le déni de cette institutionnalisation. La rationalité de l'acteur hétérodoxe est une rationalité insérée dans des institutions qui modèlent largement son comportement. Le rôle des routines, des règles de comportement, des institutions dans la détermination du comportement rationnel des individus conduit à ce que l'on pourrait qualifier de « rationalité institutionnalisée ». Cette représentation de l'agent hétérodoxe revient ainsi, d'une certaine manière, à considérer qu'il n'est pas aussi souverain que son cousin orthodoxe. *Homo œconomicus* est en effet constamment présenté comme un atome égoïste ne poursuivant que son propre bien-être, figure supérieure de la liberté. L'agent hétérodoxe fait moins bonne figure, englué dans des institutions qu'il n'a pas choisies et qui pourtant encadrent largement son comportement. Pourtant, à bien y réfléchir, l'agent économique standard est bien plus « sursocialisé », selon l'expression de M. Granovetter, que l'agent hétérodoxe en ce sens qu'on se le représente comme un individu qui aurait oublié que son horizon de choix est strictement borné par l'ordre marchand dans lequel il s'insère. L'agent hétérodoxe, en revanche, en partie conscient de son encastrement institutionnel, peut jouer *dans*, mais aussi *sur* les règles qui l'entourent. Si on doit se le représenter comme moins souverain, c'est assez largement parce qu'on se le représente aussi comme plus lucide sur les cadres de pensée qui structurent ses choix.

Postulats	Auteurs	Explication
Économie de production	Classique	Théorie des prix marquée par le primat de la sphère productive
Economie capitaliste	Marx	Le mode de production est dominé par le rapport conflictuel, coopératif et inégalitaire qu'entretiennent salariés et capitalistes
Economie monétaire	Keynes	L'économie est d'emblée monétaire pour soutenir le déroulement temporel du processus d'investissement/production/vente
Economie institutionnalisée	Polanyi	Le processus économique se déroule dans des institutions politiques historiquement et socialement situées
Rationalité individuelle « institutionnalisée »	Keynes/Simon	La dimension institutionnelle est prégnante sur le comportement de l'agent qui agit en activant des routines et s'appuie sur des repères collectifs pour agir malgré son incertitude

## 4. Une économie resituée dans les sciences sociales

Les remarques précédentes nous amènent à deux remarques : on dispose finalement d'une représentation commune de l'économique comme régime institutionnel stratifié. Cette représentation suppose une épistémologie commune à l'économie et aux autres sciences sociales.

### 4.1. Un régime institutionnel stratifié

Si l'on essaie de résumer les exigences qui pèsent sur une approche complète de l'institution à même de servir de lieu commun aux hétérodoxies, la question de la distinction des niveaux d'institution semble essentielle. On propose une distinction visant à classer les institutions en fonction de leur niveau de généralité et, par voie de conséquence, en fonction de leur niveau de stabilité. Nous précisons dans les deux dernières colonnes, d'une part, le ou les auteurs associés à l'analyse théorique de ces institutions et, d'autre part, le rapport de l'acteur à l'institution (en soulignant le sens de l'influence réciproque)<sup>33</sup>.

	<i>Institution</i>	<i>Forme de l'institution</i>	<i>Type d'analyse à mobiliser</i>	<i>Action/institution</i>
Institution fondamentale (rang 1)	Propriété privée des moyens de production	Macrosociale	Marx/les classiques	$I \rightarrow A$
Institutions structurelles (rang 2)	Monnaie	Macroéconomique	Keynes/TR	$I \rightarrow A$
	Marché	Macroéconomique	Marx/Keynes/TR	$I \rightarrow A$
	Rapport salarial	Macroéconomique	Marx/TR	$I \rightarrow A$
	État	Macroéconomique	Keynes/TR	$I \leftrightarrow A$
Institutions interprétatives : règles et conventions communes (rang 3)	Entreprise	Conventionnelle	Économie des conventions	$I \leftrightarrow A$
	Syndicat	Conventionnelle	Économie des conventions	$I \leftrightarrow A$
	Forme de salaire	Conventionnelle	Économie des conventions	$I \leftarrow A$
	Temps de travail	Conventionnelle	Économie des conventions	$I \leftarrow A$
	Indicateur de bien-être	Conventionnelle	Économie des conventions	$I \leftarrow A$
	Certification des produits	Conventionnelle	Économie des conventions	$I \leftarrow A$
	Norme de développement durable	Conventionnelle	Économie des conventions	$I \leftarrow A$

Ce tableau synthétique appelle deux commentaires importants :

1. la hiérarchisation des différentes institutions doit se lire dans un double sens : les institutions fondamentales sont plus stables et plus prégnantes que les institutions

<sup>33</sup> Dans ce tableau, TR est mis pour « théorie de la régulation ». Il est bien clair que ce tableau s'inspire, librement mais de manière décisive des vastes travaux de l'approche régulationniste, et en particulier des « cinq formes institutionnelles fondamentales » de Robert Boyer (par exemple, Boyer, 2004, p.19) : « *Rapport, salarial, Etat, Forme de la concurrence, Insertion internationale, régime monétaire* ».

interprétatives ; mais c'est à partir des modifications progressives de ces règles et conventions que les institutions évoluent (en dehors d'une révolution d'ensemble) ;

2. l'approche des institutions nécessite donc une réflexion sur les rapports entre le comportement de l'acteur et l'évolution des institutions (dernière colonne). Bien sûr, l'individu ne construit pas les institutions fondamentales, mais il participe à leur évolution. Le repérage de cette action sur l'institution apparaît nécessaire, comme l'est celui de la prégnance des institutions sur le comportement individuel. Il n'est pas complètement assuré en théorie aujourd'hui, mais l'économie des conventions montre le chemin.

Ainsi rassemblées, les analyses hétérodoxes forment un tout cohérent doté d'une forte capacité d'explicitation du fonctionnement de l'économie. Les niveaux d'institution ainsi repérés permettent de cerner l'apport des différentes approches hétérodoxes-institutionnalistes. Mais, plus fondamentalement, cette partition (très imparfaite) permet, en distinguant les niveaux d'institution, de questionner la frontière entre ces niveaux et entre les discours des différentes écoles. Il paraît clair que la polémique sur le « bon niveau » d'articulation entre la pondération du rôle structurant des institutions et la dynamique régulatrice de l'acteur est vaine à double titre. D'abord parce qu'elle recoupe assez largement une différence d'objet (de niveau d'institution). Ensuite parce que cette partition n'est pas longtemps tenable et que les différentes approches institutionnalistes ne prennent sens que lorsqu'elles sont considérées ensemble, comme un tout – leurs différents objets d'étude n'ont pas de sens pris isolément et les partitions entre ces objets (capitalisme, rapport salarial, forme de salaire par exemple) sont formelles.

L'analyse des transformations du capitalisme nécessite de tenir ensemble à la fois l'analyse de la crise des « institutions structurelles » et celle des « institutions interprétatives<sup>34</sup> ». La crise du régime monétaire fordiste, qui était fondée sur la faiblesse des taux d'intérêt et le contrôle politique du financement de l'économie, représente l'apport d'une approche en termes de régime de régulation. On ne retrouve pas ici l'opposition macro/micro, qui supposerait une forme de partage du travail à partir d'un même objet. C'est plutôt la mise en lumière de l'action sur l'institution ou de l'institution sur l'acteur qui compte, c'est-à-dire l'accent mis sur la transformation ou la stabilité d'un régime. Lorsque le régime est stable, le niveau des conventions est peu actif. La crise du régime se manifeste par l'affaiblissement de l'une des institutions structurelles, ce qui redonne du jeu aux acteurs. La remise en forme de l'institution structurelle se produit par sédimentation de conventions interprétatives<sup>35</sup>.

#### **4.2. La question de la « trans » ou de l' « inter » - disciplinarité**

La caractérisation précédente de l'objet d'analyse hétérodoxe comme économie monétaire capitaliste de production offre une délimitation conceptuelle rigoureuse de l'autonomie de l'ordre économique moderne, une délimitation « institutionnaliste » à la hauteur des exigences épistémologiques que nous avons repérées précédemment. Elle

---

<sup>34</sup> Les « rapports de force » et la « marge d'interprétation », la « régulation de contrôle » et la « régulation conjointe »...

<sup>35</sup> Dans ce cadre, la réflexion sur les performances sociales des entreprises, sur les nouveaux indicateurs de richesse, sur le partage des temps (travail, activité, repos) représente bien une forme de recomposition du capitalisme autour d'une nouvelle modalité de régulation fondée sur une modification du rapport salarial plutôt que sur la centralité de ce dernier.

constitue le socle d'une théorie générale qui semble congruente avec de nombreuses perspectives hétérodoxes qui se haussent au niveau d'une macro économie (néomarxiste, postkeynésienne, régulation). Comme nous l'avons repéré, elle s'arc-boute sur deux institutions fondamentales, la monnaie et le travail-salarié dont il reste à qualifier le statut théorique à l'intérieur de l'hétérodoxie. Trois possibilités se présentent :

1°) Soit l'hétérodoxie les reçoit comme des bornes institutionnelles délimitant la spécificité de son objet, mais par rapport auxquelles elle n'a rien à dire en propre, leur connaissance relevant en intégralité d'autres sciences sociales.

2°) Soit l'hétérodoxie propose une théorisation « économique » complète et autonome (vis-à-vis 'autres formes d'intelligibilité tirés des sciences sociales) de ces deux bornes, mais – à supposer même que cela ait un sens – on retombe dans les vertiges de l'endogénéisation qui caractérise l'approche néoclassique, endogénéisation dont les remarques épistémologiques précédentes ont précisément montré toutes les limites.

3°) Soit l'hétérodoxie en fait des « objets » partagés avec d'autres sciences sociales. C'est tout le problème du pluridisciplinaire. Nous terminerons simplement quelques remarques sur ce problème, que nous exemplifierons à partir du salariat.

Tout l'enjeu est d'inscrire l'économie hétérodoxe dans le champ des sciences sociales – de manière irréversible, au risque de créer un schisme disciplinaire avec les tenants d'une science économique conçue à l'image des sciences de la nature– dans le champ des sciences sociales. Bien sûr, il ne s'agit pas de noyer la théorie économique dans une soupe pluridisciplinaire ou interdisciplinaire, mais de d'inscrire les hétérodoxies dans une démarche transdisciplinaire en sciences sociales. C'est la raison pour laquelle nous préférons d'emblée employer le terme de « transdisciplinaire » plutôt que celui de pluridisciplinaire ou d'interdisciplinaire pour des raisons que Louis Althusser avait déjà par boutade fort bien repéré.

*« Le mythe [de l'interdisciplinarité] joue à plein emploi dans les sciences humaine et à ciel ouvert. La sociologie, l'économie politique, la psychologie, la linguistique, l'histoire littéraire, etc., ne cessent d'emprunter des notions, des méthodes, des procédés, et des procédures à des disciplines déjà existantes, qu'elles soient littéraires ou scientifiques. C'est les pratiques éclectiques des « tables rondes » interdisciplinaires. On invite ses voisins, au petit bonheur la chance, pour n'oublier personne, sait-on jamais. Quand on invite tout le monde, pour n'oublier personne, cela signifie qu'on ne sait pas qui inviter au juste, qu'on ne sait pas où on est, qu'on ne sait pas où on va. Cette pratique des « tables rondes » se double nécessairement d'une idéologie des vertus de l'interdisciplinarité, qui est le contrepoint et la messe. Cette idéologie tient dans une formule : quand on ignore quelque chose que tout le monde ignore, il suffit de rassembler tous les ignorants : la science sortira du rassemblement des ignorants » (Althusser, 1967, p. 46).*

Le terme d'interdisciplinarité est en effet pour le moins ambigu car il peut désigner une sorte de méta discipline...sans objet propre. Or, il ne s'agit pas de créer, pour contrer l'orthodoxie et unifier les hétérodoxies, une discipline nouvelle ex nihilo, mais de travailler avec l'existant : les disciplines constituées et instituées. De quelle façon ? On peut risquer cette réponse: de façon transdisciplinaire entre les sciences sociales de l'économie. Par

« transdisciplinaire », nous désignons des collaborations disciplinaires de deux types (Favereau, 1995) : celle qui concerne les objets ou plus précisément les domaines de recherche, et celle qui concerne les questions.

Dans le premier cas, l'échange entre les disciplines peut venir du fait que des disciplines peuvent avoir « des airs de famille », comme c'est le cas des sciences sociales du travail (sociologie du travail, droit social, ergonomie, économie du travail, philosophie du travail, théories des organisations). Il ne s'agit bien évidemment pas de quitter sa propre discipline et de procéder à une synthèse composite sans critère scientifique ; mais simplement de compléter les apports de sa discipline par celle d'autres disciplines, et de procéder à la production de connaissances co-construites, ou pour le dire mieux encore : à la coproduction de connaissances. Cela permet à la fois de saisir la complexité de l'objet étudié et de suggérer des pistes de recherche. C'est la perspective selon laquelle il convient selon nous d'aborder la compréhension des institutions comme la monnaie ou le rapport salarial.

Le second cas de transdisciplinarité a sans doute une portée heuristique plus grande. Contrairement à ce qui précède, il ne s'agit pas d'aller vers l'autre discipline en partant de la périphérie, mais ...en restant au cœur de sa discipline, au plus près du noyau dur de ses questionnements constitutifs. Cette démarche est, selon Olivier Favereau, particulièrement recommandée lorsqu'on se heurte à une impasse théorique profonde, qui mobilise les postulats fondateurs de la discipline et dont on ne peut espérer par magie différer le règlement – c'est à tout le moins le cas de l'orthodoxie en science économique, et c'est ce que cache désormais de plus en plus mal la fuite en avant dans l'ésotérisme mathématique. Alors la confrontation à d'autres formes de problématisation peut constituer le point d'Archimède nécessaire pour procéder à une reconfiguration interne, plus ou moins forte. L'enjeu d'une telle démarche transdisciplinaire est de bien comprendre ceci : « les grandes disciplines ne communiquent pas par leurs frontières ou leur marge ou leur périphérie, elles communiquent par leur centre » (Favereau, 1995, p. 294). C'est sous cette perspective que nous avons questionné ici la notion d'institution et celle d'acteur.

Prenons l'exemple du travail salarié, objet jadis particulièrement problématisé par les analyses hétérodoxes<sup>36</sup>. Y a-t-il un discours théorique général spécifique de l'hétérodoxie sur le travail-salarié ? Ou a-t-on tout dit quand on l'a qualifié, par exemple à la suite de Benetti et Cartelier (1980), de rapport social de dépendance monétaire ? Dans *Marchands, salariat et capitalistes*, la spécificité du capitalisme est clairement repérée sur le plan conceptuel : « La dépendance monétaire décrit l'inégalité susceptible d'exister dans une économie où la monnaie est la forme du lien social qu'est la séparation » (p. 64). La mise en lumière du statut de dépendance se veut spécifiquement économique, et donc sans référence aucune à des considérations extérieures de type domination sociologique ou politique. Par dépendance économique, en économie capitaliste, on désigne le statut d'une certaine catégorie d'agents économiques : celle constituée par ceux qui n'ont rien à vendre, pas même leur peau destinée à être tannée, car aucune marchandise n'est échangée dans la relation salariale. La force de travail n'est que la désignation métonymique d'un travailleur....sans force, incapable qu'il est de mettre en œuvre, lui-même et pour son propre compte, un processus de travail pour le marché. Bien sûr, cette incapacité ne désigne aucune tare naturelle, physique ou psychologique. D'un point de vue théorique hétérodoxe, elle se fonde, comme on l'a rappelé à plusieurs reprises précédemment, sur un clivage social : la possession du capital-argent, dans la terminologie marxiste, l'accès au crédit d'investissement dans la terminologie keynésienne ; le monnayage dans la terminologie de Carlo Benetti et Jean Cartelier. L'idée force reste la même : seuls sont capables de prendre une part active à la production marchande les agents à

---

<sup>36</sup> Pour la monnaie, on peut se reporter à (Aglietta, Orléan, 1998 ; 2002)

même d'effectuer une dépense initiale et donc de financer par eux-mêmes et pour eux-mêmes la mise en œuvre d'un processus de travail dont le résultat se propose à la vente sur un marché. A l'inverse, l'intégration sociale des travailleurs-salariés est dépendante de l'activité initiale des décideurs économiques qui ont un pouvoir d'initiative sur la production sociale. Les salariés sont les « éléments déclarés » : dans leurs avances initiales, les décideurs, « éléments déclarants », les déclarent pour une certaine quantité de monnaie à laquelle les salariés sont économiquement identifiés et qui va leur permettre de participer aux opérations monétaires de la consommation marchande. Sans rapport salarial, l'économie de marché, décrite sur la base de la séparation des multiples unités décisionnelles marchandes, est une société homogène. Tous les individus y ont le même statut d'unité économique. Certes, il y a des différences entre les décideurs, provenant des résultats différenciés de la validation marchande, eux-mêmes liés, en fait, à des disponibilités inégales en support de monnayage. Mais de telles différences sont de nature purement quantitative et tous les individus sont assujettis aux mêmes règles. Cette hypothèse d'homogénéité est-elle pertinente pour la compréhension des économies modernes? Carlo Benetti et Jean Cartelier admettent qu'il faut intégrer la question réaliste de l'hétérogénéité, mais cette intégration finit par vider de sa substance le rapport salarial. Pour penser ce problème du lien social dans les économies capitalistes-monétaires, il faut penser le statut ambigu du travailleur et de la « force de travail » dont il est l'énigmatique porteur. Bien qu'elle conduise à formuler avec exigence ce problème, la perspective de Carlo Benetti et Jean Cartelier marque ici sa limite<sup>37</sup>. En radicalisant la dépendance économique, elle en a vidé tout contenu. Ce faisant, elle place la science économique devant une alternative qui, pour oubliée qu'elle soit aujourd'hui, est loin d'avoir été tranchée<sup>38</sup>:

- Ou bien on pense « purement » le capitalisme, en ne théorisant que les agents économiques qui en sont les seuls sujets (« les éléments déclarant »), mais alors au prix d'en expulser l'analyse du travail salarié. Cela, on le sait, conduit au mieux à la perspective que proposent Carlo Benetti et Jean Cartelier, qui ont au moins la cohérence de dire que, finalement, l'économie politique comme telle n'a rien à dire de spécifique sur la socialisation salariale et qu'il faut laisser cette tâche à d'autres discours scientifiques (la sociologie du travail et de l'emploi, par exemple). Mais, de façon dominante, l'option qui prévaut actuellement à propos de la théorisation du capitalisme, c'est l'intégration des salariés ...en tant que marchands à part entière. On régresse donc considérablement par rapport à la position théorique de l'hétérogénéité des statuts.
- Ou bien on intègre le travail salarié mais il faut alors accepter la tâche impure d'élaborer, une fois correctement appréhendée la spécificité de la force de travail, une théorisation socio-historique des modes d'intégration du salariat, par exemple dans le sillage marxien des travaux plus appliqués de l'Ecole de la Régulation. Ce type d'approche est particulièrement précieux pour la posture hétérodoxe que nous appelons de nos vœux : s'y marque une ouverture aux autres sciences sociales qui respecte les exigences que nous signalons plus haut. Reste alors la suivante : les défenseurs d'une hétérodoxie institutionnaliste telle que nous avons risqué d'en décrire les contours et les fondements ; sont-ils prêts à assumer cette conséquence qui découle de la reconnaissance théorique de l'hétérogénéité ? Le champ académique de l'économie est à ce point structuré autour de l'exigence d'une théorie, homogène et très abstraite, des acteurs et des institutions de l'économie qu'adopter une telle

<sup>37</sup> Pour plus de développements critiques sur ce point, cf. (Sobel, 2005)

<sup>38</sup> Le champ académique de l'économie a une certaine capacité à croire que parce qu'un problème n'est plus posé, il ne se pose plus. Sur le reflux académique du marxisme, cf. (Pouch, 2001)

position revient à se couper du mode dominant de reconnaissance de la scientificité des connaissances produites.

## **Conclusion : quelle politique (économique) articuler à une économie (politique) institutionnaliste ?**

Nous avons essayé d'argumenter en faveur d'une économie institutionnaliste qui certes soit institutionnaliste (au sens précis que nous avons défini), mais qui surtout reste...une économie, c'est-à-dire ne se noie pas dans une soupe interdisciplinaire mais maîtrise ses limites et problématise ses articulations avec les autres sciences sociales. Pour autant, en quoi l'économie institutionnaliste que nous appelons de nos vœux est-elle politique ? En quoi l'est-elle intrinsèquement, et pas –pourrait-on dire en forme de boutade –, après coup, par-dessus le marché ? Bref, en quoi est-elle bel et bien encore une économie politique ?

Cette question ne va pas de soi. La théorie dominante qui revendique le statut de « Science économique » ne laisse pas de place à la politique. Conformément à une exigence épistémologique calquée sur les sciences de la nature (et en particulier sur la science physique), le système économique, pour elle, n'est finalement rien d'autre qu'une construction spéculative destinée à répondre à une question de théorie pure sur l'essence de l'économie en général. C'est la théorie de l'Équilibre Général, avec ses notions d'équilibre et d'optimum. La politique, comme activité humaine et dimension de l'organisation sociale, n'y a aucune existence positive propre explicite<sup>39</sup> : elle n'apparaît que pour autant qu'un déséquilibre ou une sous-optimalité requiert une « intervention » correctrice (Berthoud, 1999). Radicalement différente est la position institutionnaliste-pragmatique : le système économique est un sous-ensemble de pratiques sous institutions, qui mobilisent différents acteurs, caractérisés par différents motifs d'action et entretenant des rapports de dépendance (l'entrepreneur, les actionnaires, les banquiers, les salariés, etc.). La position institutionnaliste que nous avons défendue consiste à dire qu'avec la modernité capitaliste, ce sous-ensemble est suffisamment désencastré du reste du magma social pour se présenter potentiellement sous la forme d'un sous-ensemble autonome, pouvant faire l'objet d'une théorie macro-économique spécifique. Mais ce sous-ensemble n'est pas une totalité détotalisée, tirillée dans tous les sens par les différents intérêts, voire soumise en dernière instance au seul intérêt de l'acteur dominant : c'est uniquement le point de vue politique qui peut l'unifier, sous la forme d'une question : comment l'ensemble des acteurs peuvent-ils s'accorder pour organiser au « mieux » cet ensemble ? Quelle forme de compromis mettent-ils en place pour que cet ensemble soit viable et avec lui la société dans laquelle il prend place ? C'est à ce niveau que la théorie économique institutionnaliste hétérodoxe doit s'articuler à la l'éthique et à la philosophie politique pour remplir pleinement son projet d'être une économie politique institutionnaliste.

### **BIBLIOGRAPHIE :**

AGLIETTA M., ORLÉAN A. (1998), *La monnaie souveraine*, Odile Jacob, Paris

AGLIETTA M., ORLÉAN A. (2002), *La monnaie entre violence et confiance*, Odile Jacob, Paris

---

<sup>39</sup> Bien sûr, nous savons fort bien que toute cette affaire ne fonctionne que sur fond d'institutions cachées ou implicites (Postel, 2003).

- ALTHUSSER L. (1967), *Philosophie et philosophie spontanée des savants*, Maspéro, Paris.
- ARROW K. J., 1963, "Uncertainty and the Welfare Economics of Medical Care", *American Economic Review*, 53, p.941-973. Reprint in *The Collected Papers*, Vol. 6, The Belknap Press of Harvard University Press, 1985, p.15-50.
- ARROW K. J., 1973, "Information and Economic Behavior", lecture to the Federation of Swedish Industries. Reprint in *The Collected Papers*, vol 4, p.136-152.
- ARROW K. J., 1985, "The economic of the agency", in Pratt J. et R. Zeckhauser (ed), *Principal and Agent : The Structure of the Business*, Harvard Business School Press, p.37-54.
- BALIBAR E. (1991), « Le concept de coupure épistémologique de Gaston Bachelard à Louis Althusser », in *Ecrits pour Althusser*, La Découverte, Paris, p. 9-57
- BALIBAR E. (1997), « Le structuralisme : méthode ou subversion des sciences sociales », *Structure, système champ et théorie du sujet*, sous la direction de Tony Andréani, L'Harmattan, p. 223-235
- BENETTI, C., CARTELIER, J. (1980), *Marchands, salariat et capitalistes*, Maspero, Paris.
- BENETTI C., CARTELIER J. (1995), « L'économie comme science : la permanence d'une conviction mal partagée », in *L'économie devient-elle une science dure?*, sous la direction d'A. D'Autume et de J. Cartelier, Economica, Paris.
- BERTHOUD A. (1999), « Le pragmatisme philosophique dans la théorie générale de Keynes », *L'entrepreneur chez Keynes, Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, n°33, p. 145-165.
- BLAUG M. (1986), *Economic theory in retrospect*, Cambridge University Press, trad. française *La pensée économique*, Paris, Economica, 1986.
- BOYER R. (1995), « Une contribution au renouveau d'une théorie institutionnaliste : la théorie de la régulation dans les années 1990 », in *Théorie de la régulation, théorie des conventions, Actuel Marx*, n°17, premier semestre, p. 19-38.
- BOYER R. (2004), *Théorie de la régulation Les fondamentaux*, La Découverte, Paris
- CAILLÉ A. (2005), *Dépenser l'économie*, Paris, La Découverte.
- CARTELIER J. (1995), *L'économie de Keynes*, De Boeck, Bruxelles.
- CHAVANCE B. (2005), *L'économie institutionnaliste*, Repères, La Découverte, Paris.
- CORDONNIER L. (2000), *Pas de pitié pour les gueux*, Liber, Raisons d'agir, Paris.
- DUMÉNIL G., LÉVY D. (2003), *Economie marxiste du capitalisme*, Repères, La Découverte, Paris.

DE VILLÉ Ph. (1988), « Marché et concurrence comme fondements de l'ordre social », *Revue Européenne des Sciences Sociales*, n°33.

DE VROEY M. (2002), « La mathématisation de la théorie économique : le point de vue de l'histoire de théories économiques », *Reflets et perspectives de la vie économique*, vol. XLI, p. 9-20.

FAVEREAU O (1995), « Quels enjeux pour la socio-économie ? Table ronde », in *L'inscription sociale du marché*, sous la direction de A. Jacob et de H. Vérin, L'Harmattan, Paris.

HOANG-NGOC L. (2002), « Fondements macroéconomiques et sélections des institutions dans les systèmes économiques modernes », *Economies et Sociétés*, Série « Economie du travail », AB, n°22, pp. 1269-1296.

LAVOIE M. (2004), *L'économie post-keynésienne*, Repères, La découverte, Paris.

LAVOIE M. (2005), « Les hétérodoxies ont-elles quelque chose en commun », *Economies et Sociétés, Série Pensée Economique*, n°36.

LAWSON T. (2005), « The nature of heterodox economics », *Cambridge Journal of Economics*, p. 1-23.

LAZEAR E. (2000), « Economic Imperialism », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 115, n°1, p. 99-146

POLANYI K. (1957a), « L'économie en tant que procès institutionnalisé », in Polanyi K., Arensberg C.M., Pearsons H.W. (eds), *Trade and Market in the Early Empires*, New York, The Free Press. Traduction de Claude et Annie Rivière *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, Paris, Larousse (1975), pp. 239-260.

POLANYI K. (1986), « La fallace de l'économie », *Le bulletin du MAUSS*, n°18, pp. 11-26.

POUCH T. (2001), *Les économistes français et le marxisme Apogée et déclin d'un discours critique (1950-2000)*, Rennes, PUR.

POSTEL N. (2003), *Les règles dans la pensée économique*, CNRS Editions, Paris.

POSTEL N. (2007), « Hétérodoxie et institution », *La Revue du MAUSS*, second semestre, n°30, p. 68-101.

POSTEL N., SOBEL R. (2008), « Economie et rationalité : apports et limites de l'approche polanyienne », *Cahiers d'Economie politique*, n°54.

ROBBINS L., (1935). *Essai sur la nature et la signification de la science économique*, Librairie de Médecis (trad. Française : 1947)

SIMON, H.A. (1997), *An Empirically Based Microeconomics*, Cambridge University Press, Cambridge.

SOBEL R. (2005), « Penser le capitalisme sans le travail. Un retour critique et opportun sur *Marchands, salariat, capitalistes*, vingt ans après », *Economie Appliquée*, n°2, pp. 171-189.

SOBEL R. (2007), « Matérialisme historique, théorie de la valeur et anthropologie du travail chez Marx. Un point de vue institutionnaliste radical », *Revue de philosophie économique*, vol 8, n°2, p. 71-98

THÉRET B. (2000), « Nouvelle économie institutionnelle, Economie des conventions et Théorie de la régulation : vers une synthèse institutionnaliste ? », *La lettre de la régulation*, n°35, p. 1-4.

THÉRET B. (2001), « Saisir les faits économiques : la méthode Commons », *Cahiers d'Economie Politique*, n°40-41, p. 79-127

THÉRET B., (2003), « Institutionnalismes et structuralismes : opinions, substitutions ou affinité électives ? », *Cahiers d'économie politique*, n° 44, pp. 51-78.